

Victoires judiciaires de résistants : analyse des vaxxins, levée du secret des contrats avec Pfizer...

écrit par Marcher sur des oeufs | 3 août 2022





Sus aux vaccins ARN messenger : les choses bougent !

De simples citoyens portent l'affaire en justice, leur cause est entendue et les tribunaux demandent des comptes sur les injections.

Affaires à suivre un peu partout dans le monde pour en faire part aux Français qui pour l'instant se heurtent à un mur judiciaire.

1) Un tribunal italien a mandaté un expert pour analyser le contenu des vaccins à ARN messenger.



Cette demande fait suite à la plainte d'un professeur,

opposé à la vaccination, qui a été mis à pied après son refus de se faire vacciner.

Les analyses seront réalisées en septembre.

Le tribunal de Pesaro, situé au sud de l'Italie, saisi par un plaignant opposé à la vaccination contre le Covid-19, a ordonné l'analyse en laboratoire des vaccins à ARN messager (ARNm), selon l'avocate du plaignant.

Afin d'**identifier le contenu des vaccins anti-Covid à ARN messager** Moderna et Pfizer/BioNTech, le tribunal italien a mandaté un expert. Les analyses seront réalisées en septembre, a précisé l'avocate Nicoletta Morante. Selon elle, **il s'agirait « d'une première en Italie, et peut-être en Europe ».**

Le plaignant, qui a déjà contracté la maladie par le passé, est un cinquantenaire exerçant notamment dans l'enseignement, et dont l'activité est soumise en Italie à l'obligation vaccinale. Réfractaire, il est sous le coup de sanctions administratives, selon Me Morante. Outre qu'*« il demande d'établir si vacciner les personnes guéries du Covid-19 satisfait à la bonne administration de la médecine »*, **il souhaite savoir quelles protéines sont présentes dans ces vaccins et si ces derniers contiennent des « excipients à usage non humain ou dangereux pour la santé »**, selon un résumé de la plainte.

https://www.bfmtv.com/international/europe/italie/covid-19-un-tribunal-italien-ordonne-l-analyse-des-vaccins-a-arn-messenger_AD-202207300138.html

2) Espagne: la justice baléaire exige la divulgation des contrats passés avec Pfizer



Le Tribunal Supérieur de Justice des Îles Baléares a donné dix jours au gouvernement espagnol pour dévoiler tous les contrats passés avec quatre laboratoires pharmaceutiques (Pfizer, Moderna, Johnson & Johnson et AstraZeneca). Une nouvelle qui intervient après que l'Association espagnole Liberum a sollicité la justice.

Dans un [communiqué](#) publié par Liberum le 29 juillet dernier, l'association se félicite de cette décision : « *Enfin, les citoyens pourront avoir accès à toutes ces clauses illégalement cachées à toute la société. Nous l'avons dit plus d'une fois. La Covid ne dicte pas tout.* » Soutenue par 549 personnes, elle conclut dans le même communiqué : « *Nous vaincrons, nous sommes la résistance, vive la liberté* ».

Cette information, partagée par le [Courrier du Soir](#), a été diffusée par le média espagnol [UltimaHora](#), et confirmée par [DiariodeMallorca](#).

Pour rappel, un juge uruguayen avait, lui aussi, posé un ultimatum au gouvernement et à Pfizer début juillet. Le ministre de la Santé uruguayen a fait appel, et depuis, la décision est suspendue.

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/espagne-baleares-divulgation-contrats-pfizer>